



Observatoire estrien du développement des communautés

Cadre de référence

QU'ENTENDONS-NOUS PAR DEVELOPPEMENT DES COMMUNAUTES?

La mondialisation de l'économie entraîne des transformations importantes dans le paysage social et économique des communautés locales. Étant confronté à cette réalité depuis les années 1980, des acteurs locaux provenant tant du milieu socio-économique, socioculturel que communautaire mettent en œuvre diverses pratiques visant à revitaliser les communautés. Les pratiques en développement des communautés intéressent un nombre important d'acteurs terrain comme principe fondateur de leurs pratiques d'intervention. Il est ainsi possible de comprendre la nécessité de mettre en valeur et de promouvoir les pratiques de développement des communautés en raison des enjeux sociopolitiques actuels et des défis auxquels les praticiens sont confrontés.

Notons que ces pratiques n'intéressent pas seulement les acteurs des communautés locales, mais également plusieurs ministères qui, selon une perspective intersectorielle, portent un intérêt à ces pratiques. L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) considère la lutte à la pauvreté et la réduction des inégalités sociales comme des cibles d'intervention afin d'améliorer la santé et le bien-être des populations. Partant de là, l'INSPQ s'intéresse au développement des communautés et définit ces pratiques de la manière suivante.

Un processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local, visant l'amélioration des conditions de vie sur les plans physique, social et économique. Cela signifie également que des membres d'une communauté locale se réunissent pour agir, pour trouver des solutions à des problèmes communs, pour renforcer ses capitaux (économique, social, environnemental, culturel ou humain) (INSPQ, 2002).

Il y a le développement...

Selon Bourque et Favreau (2004), deux notions de base se dégagent de ces pratiques : la notion de développement et la notion de communauté. Empruntant une définition du Conseil de la santé et du bien-être (2001), ces auteurs définissent le développement comme un processus, une démarche par laquelle une communauté, par voie d'initiatives, tente de maintenir ou d'améliorer, selon les valeurs qu'elle juge prioritaires, les conditions de vie collectives ou individuelles.

Il y a les communautés...

La notion de communauté, quant à elle, renvoie à un regroupement de personnes vivant sur un territoire donné et partageant des intérêts communs à l'échelle de ce territoire (Bourque et Favreau, 2004). Blakely et Snyder (1997), quant à eux, cernent cinq éléments qui définissent les communautés :

- un territoire partagé et délimité par des frontières physiques ou sociales;
- des valeurs partagées à partir d'une identité construite par les membres de la communauté;
- des espaces publics permettant l'interaction;
- des dispositifs de soutien permettant l'entraide et la participation;
- un destin partagé se reflétant par des dispositifs communs d'orientation et de protection (INSPQ, 2002).

Pour Carniol (1992), la communauté revêt une dimension subjective qui est liée à l'identification et à l'appartenance des membres à cette communauté ainsi qu'aux liens qui les unissent. L'auteur la décrit comme étant « constituée de personnes dont les relations interpersonnelles sont rattachées à une conscience partagée de liens communs découlant de frontières géographiques ou sociales ».

Ainsi, le développement des communautés est ce processus dynamique qui consiste à mettre en marche l'action communautaire et où l'on cherche à mettre en place des réponses collectives aux priorités d'un milieu sous forme de ressources, services, initiatives, etc. (Bourque et Favreau, 2003; Friedman, 1992).

Il y a aussi...

D'autres formes de pratiques ont des affinités avec celles en développement des communautés : développement local, développement économique communautaire, économie sociale, développement social ou encore développement durable. Une brève description permettant de situer chacune de ces sphères est disponible dans la version longue de ce document.

Signalons rapidement que le développement social peut être envisagé comme un concept plus large que celui du développement des communautés. Selon l'INSPQ, le développement social vise la mise en place des conditions requises pour permettre aux citoyens de bénéficier de conditions de vie décentes, de développer pleinement leurs potentiels, de participer activement à la vie sociale et d'exercer entièrement leur citoyenneté au sein d'une société démocratique ainsi que d'être traités avec dignité sur le marché du travail et tirer leur juste part de l'enrichissement collectif.

Les pratiques en lien avec le développement des communautés

Les pratiques associées au développement des communautés doivent participer à un processus de renforcement des réseaux naturels, communautaires et professionnels pour mailler les ressources locales et assurer une meilleure coopération afin de promouvoir, de valoriser et de soutenir les capacités des individus et des communautés (Ninacs, 2002).

L'Observatoire estrien du développement des communautés adhère aux principes suivants :

1. favoriser la **participation** des individus et des communautés locales aux décisions et aux actions qui les concernent;
2. encourager l'**empowerment**, c'est-à-dire reconnaître et développer le potentiel de leadership des personnes, des groupes et des communautés et reconnaître leur compétence à décider et à agir;
3. agir en **concertation** et en **partenariat** avec les acteurs des divers secteurs d'activités pouvant contribuer à la réalisation des projets liés au développement dans l'ensemble des six territoires des municipalités régionales de comté (MRC) de l'Estrie et sur le territoire de la Ville de Sherbrooke;

4. proposer et s'engager dans les interventions qui peuvent le mieux soutenir la **lutte à la pauvreté et la réduction des inégalités**;
5. travailler à l'harmonisation et à la **promotion des politiques publiques** favorables à la santé, qu'elles soient municipales, régionales ou nationales (INSPQ, 2002);
6. promouvoir et adopter dans nos pratiques l'approche de **l'analyse différenciée selon les genres** afin d'éviter de perpétuer la discrimination systémique dans nos interventions ;
7. promouvoir le **développement durable**, soit une vision intégrée du développement des communautés qui englobe à la fois le plan économique, social et environnemental, pour le bien-être des générations actuelles et futures.

VALEURS DE L'OEDC

La sauvegarde des territoires d'appartenance

À l'heure où la mondialisation déstructure les identités locales, les territoires d'appartenance permettent de définir une identité collective, fondent de nouvelles solidarités entre les personnes qui se sentent mutuellement responsables les unes des autres. Ces espaces vécus deviennent des lieux d'arbitrage nécessaires pour le développement des communautés. La sauvegarde de ces espaces de démocratie, qui ont pour cadre un quartier, une petite municipalité, sont à la portée du citoyen qui peut agir et participer à des actions qui décident de son avenir.

L'appropriation par les communautés de leur développement

La communauté doit pouvoir régler les problèmes qu'elle estime les plus importants en appliquant les solutions qu'elle juge les mieux adaptées.

Pour ce faire, elle doit réaliser un processus qui lui permet de prendre conscience de ses besoins et sa capacité à y répondre, à créer à travers cet exercice des liens sociaux de base où émergent des projets structurants reconnus et soutenus par la communauté.

L'utilisation des ressources locales

Bien connaître et avoir la capacité d'utiliser ses ressources locales donne à une communauté une autonomie de décision, une liberté d'action et d'évaluation des résultats plus proches des besoins.

Tous les soutiens gouvernementaux font aussi partie des ressources locales. Une répartition équitable en fonction des besoins des communautés et un réel pouvoir d'action et d'utilisation doit être recherché.

L'ouverture sur le monde

La nature endogène du développement des communautés comporte une nécessaire prise en compte du mouvement de globalisation et de ses contraintes. L'accent mis sur la dimension territoriale n'induit en aucune façon un repli sur les seules dynamiques et forces locales.

Les interventions en faveur d'un développement durable doivent pouvoir s'appuyer sur une dynamique d'ouverture et de solidarité avec les autres communautés, tant au niveau régional, national, qu'international.

La rencontre des savoirs

La rencontre entre le savoir expérientiel et le savoir abstrait représente une possibilité de réaliser un creuset d'idées et d'opportunités permettant de dépasser ce qui est trop souvent de l'ordre d'une

opposition alors que celle-ci est, en réalité, factice. C'est de cette rencontre, de cette co-construction que peut surgir un nouveau savoir, enraciné dans les communautés et favorisant le bien commun.

Le bien commun

Nous associons le bien commun au fait que nous intervenons dans la sphère publique, étant entendu que la citoyenneté n'est pas un processus social spontané; elle a besoin de laboratoires qui l'alimentent (et qui sont eux-mêmes alimentés). L'Observatoire se veut ainsi une institution d'intérêt public visant à favoriser la socialité, la communication, la participation au discours public quant à la définition des problèmes vécus par les communautés et en regard des solutions possibles.

MISSION ET STRUCTURE DE L'OEDC

La mission

L'OEDC a pour mission de créer une synergie entre les acteurs qui œuvrent au développement des communautés tant sur les plans local, régional que national afin de développer et de promouvoir les pratiques en ce domaine. Il se veut un lieu de maillage entre les diverses expériences en développement des communautés. L'Observatoire comporte les objectifs suivants, que nous jugeons d'égale importance et en interdépendance.

Contribuer aux activités de recherche et d'évaluation

L'Observatoire vise à contribuer à l'essor des connaissances en développement des communautés et à susciter la collaboration entre chercheurs de milieux disciplinaires différents avec les milieux de pratique. L'Observatoire se propose d'identifier des questions de recherche, d'alimenter les chercheurs sur l'émergence de nouvelles problématiques, de collaborer à la réalisation de projets dans une approche de recherche participative. Une équipe de recherche dédiée au développement des communautés est présentement en émergence à l'Université de Sherbrooke. Cette équipe est un partenaire privilégié de l'Observatoire.

Stimuler l'essor des pratiques de développement des communautés

L'Observatoire est un lieu dynamique d'échanges par une animation centrée sur le partage des savoirs d'expérience et des savoirs scientifiques en vue de stimuler et de soutenir l'innovation en matière de développement des communautés. L'Observatoire vise à contribuer aux innovations sociales en alimentant les acteurs œuvrant sur le terrain, en ciblant mieux les interventions et en étant relié plus étroitement aux problématiques du terrain ainsi qu'à la réalité des communautés. Pour ce faire, nous favorisons la tenue de mini-colloques dans les MRC de la région, de forums au niveau régional, provincial ou international, de formations sur mesure et autres démarches nous permettant de réfléchir collectivement à nos pratiques. Nous souhaitons également contribuer aux débats publics sur les pratiques en lien avec le développement des communautés.

Outiller les acteurs terrain

L'Observatoire se dote des outils nécessaires afin de permettre aux acteurs locaux, communautaires et institutionnels d'être au fait des données disponibles et des événements d'actualité en développement des communautés. L'animation et la mise à jour continue d'un site Web, combinée avec la diffusion d'un bulletin d'information, sont les principaux moyens identifiés pour atteindre cet objectif. Rendre accessible la documentation disponible fera l'objet d'une attention particulière.